

### Quelques principes :

Vérification de l'adhésion des personnes  
Évaluation de la situation « logement »  
Contractualisation  
Visites régulières à domicile  
Accompagnement sur un temps défini  
pour permettre l'autonomie des ménages  
Prévention de l'expulsion locative.

Depuis 1966, l'Association pour l'Insertion Sociale œuvre pour réduire les inégalités sociales, permettre l'accès aux mêmes droits pour tous et développer le sens de la responsabilité de chacun.

L' AIS 35 est une association loi 1901 qui s'adresse à toute personne en difficultés sociales, de logement ou d'insertion. A partir de son projet, l'association a développé et propose différents établissements et services répartis sur l'Ille et Vilaine depuis 1972.

Depuis 2004, l' AIS est impliquée dans l'accompagnement des personnes au niveau du logement sur les zones de Redon, Guichen et Bain de Bretagne, et Vitré, Janzé et Chateaugiron.

### Contacts

#### Service PASSREL pôle de Vitré :

• Sara Ariberti  
10 rue du Val d'Izé 35500 VITRE  
Tel : 07.69.72.12.87  
✉ sara.ariberti@ais35.fr  
• Pauline Gillet  
10 rue du Val d'Izé 35500 VITRE  
Tel : 07.81.80.29.54  
✉ pauline.gillet@ais35.fr

#### Coordination PASSREL :

• Malo LE CLERC  
Directeur  
Pôle Hébergement Logement  
✉ malo.leclerc@ais35.fr  
06.52.46.93.09

#### Service PASSREL pôle de Redon :

• Julie PLANCHAIS  
7 rue des douves 35600 REDON  
Tel : 06.06.43.97.75  
✉ julie.planchais@ais35.fr  
• Alice GERARD  
7 rue des douves 35600 REDON  
Tel : 07.69.80.15.35  
✉ alice.gerard@ais35.fr

• Estelle BIDAUD  
Chef de Service  
Pôle Hébergement Logement  
✉ estelle.bidaud@ais35.fr  
07.82.44.24.56



Association pour l'Insertion Sociale  
AIS 35 - 43 rue de Redon 35000 Rennes - [www.ais35.fr](http://www.ais35.fr)

Mise à jour : juillet 2018

# PASSREL

Promouvoir l'Autonomie  
par le Soutien du Service RElais au Logement

Le Service  
PASSREL  
de l' AIS 35

accompagne des personnes  
en difficulté  
dans l'accès ou le maintien  
dans le logement

## Il regroupe plusieurs dispositifs d'accompagnement dans et vers le logement

ASL : Accompagnement Social Lié au Logement

HÉBERGEMENTS TEMPORAIRES

RPIT : Rencontre Pour un Toit

FAJ : Fond d'Aide aux Jeunes-logement

MTPE : Mon Toit Pour l'Emploi



Rennes Saint-Malo

Redon Vitré Fougères

Pôle Hébergement Logement

## Accompagnement Social Lié au Logement - ASL

- Personnes fragilisées dans leur accès ou leur maintien dans le logement
- Orientation par un travailleur social vers la Commission FSL qui mandate le service PASSREL pour une durée définie.
- Proposer aux ménages un accompagnement renforcé pour permettre un maintien durable dans le logement à travers un suivi social et budgétaire.
  - 46 mesures C.FSL Redon, ①
  - C.FSL Guichen et Bain-de-Bretagne ② ③
  - 43 mesures
  - C.FSL Vitré, Chateaugiron et Janzé ④ ⑤ ⑥

### Gestion Locative Adaptée : un outil possible de l'ASL

- Suite à notre évaluation, possibilité de la mise en place de la GLA.
- Personnes au parcours locatif complexe ne pouvant accéder à un logement par la voie classique (impayés de loyers, défaut d'occupation...)
- Mettre à disposition un logement par le biais d'une sous-location et accompagner les personnes pour leur permettre de devenir locataire en titre lorsque les conditions sont réunies.



## Rencontre Pour un Toit - RPIT

- Locataires confrontés à des impayés de loyers avec le bailleur social Néotoa
- Orientation des locataires par le bailleur Néotoa lors de commissions mensuelles AIS - Néotoa, et qui mandate le service PASSREL pour une durée définie.
- Aller à la rencontre des locataires et proposer un accompagnement pour permettre une reprise durable du paiement des loyers et prévenir les expulsions.
  - 21 mesures Vitré ④

## Fond D'aide Aux Jeunes-logement (FAJ) Mon Toit Pour L'emploi (MTPE)

- Jeunes suivis et orientés par la Mission Locale du Pays de Redon
  - FAJ : inscrits dans un projet d'insertion professionnelle
  - MTPE : inscrits dans le dispositif Garantie Jeune
- Orientation des demandes par la Mission Locale
  - FAJ : suite à un entretien, décision prise en commission AIS 35, qui valide l'intervention pour une durée définie.
  - MTPE : orientation vers la C.FSL qui valide les situations et nous mandate pour une durée définie.
- L'hébergement comme support pour que des jeunes mènent les démarches visant l'insertion sociale et professionnelle. Contrat tripartite signé entre le jeune, le référent Mission Locale et la référente AIS 35.
  - FAJ : 1 logement T3 en colocation à Redon ①
  - MTPE : 6 logements mis à disposition par Néotoa sur le territoire de Redon ①